

Pays de la Loire, Loire-Atlantique

Paimbœuf

1 à 35 rue Pierre-Jubau , 2 à 12 rue Pierre-Chevry , 1 à 7 rue Pierre-Chevry

Lotissement concerté, 1 à 35 rue Pierre-Jubau ; 2 à 12 rue Pierre-Chevry ; 1 à 7 rue Pierre-Chevry, Paimbœuf

Références du dossier

Numéro de dossier : IA44004598

Date de l'enquête initiale : 2004

Date(s) de rédaction : 2004

Cadre de l'étude : inventaire topographique

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lotissement concerté

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 1810. 163 à 167 ; 203 , 213 ; 1999. A 2ème feuille 394 ; 396 ; 399 ; 401 , 403 ; 406 , 408 ; 435,, 436 ; 438 ; 442,, 443 ; 889 ; 100,, 1001 ; 1178 ; 1219, 1220 ; 1402 ; 1471 ; 1496 ; 1576, 1577 ; 1656, à, 1658 ; 2018, 2019 ; 2105 ; 2107, à, 2110

Historique

Le 3 janvier 1766, Michelle et Marthe-Eulalie Grou, les sœurs de l'armateur nantais Guillaume Grou, acquièrent du duc de Villeroy les métairies du Petit Paimbœuf et du Bois Gautier. En 1779, parallèle à la Loire, au troisième rang, le long d'une nouvelle rue dite longtemps la rue Neuve (actuelle rue Pierre-Jubau) une bande de terrain d'environ 58 mètres de profondeur divisée en deux lots par la rue du Bois-Gautier (actuelle rue Pierre-Chevry) est distraite de la métairie du Bois-Gautier. Un lotissement de seize parcelles de 48 pieds (15,55 mètres), 50 pieds (16,2 mètres) et 61 pieds 6 pouces (20 mètres) de large voit le jour dont une à l'est, n° 5 et n° 7 a été divisée dès l'origine en deux lots. Deux propriétaires se porteront acquéreurs de deux lots contigus, les n° 13 et n° 15 rue Pierre-Jubau pour Jean Croiset et les n° 21, n° 23 de la rue actuelle pour Jean-Baptiste Lecour Grandmaison, le premier sous arrentant immédiatement le lot n° 13. Aucune contrainte de façade n'est mentionnée au moment de l'arrentement des lots mais, au cahier des charges accompagnant la création du lotissement, figure l'obligation de clore la parcelle par un mur de pierre, de maîtriser l'écoulement des eaux du côté de la rue qui doit être pavée et de bâtir dans l'année. La date 1788 portée par la maison n° 35 rue Pierre-Jubau laisse supposer, jusqu'à l'achèvement de l'ensemble, une campagne de construction d'une dizaine d'années. La pression foncière caractérisant le développement de la ville portuaire dans le dernier quart du siècle a présidé à la création du lotissement. La largeur des seize parcelles très proche de celles proposées pour l'île Feydeau à Nantes une cinquantaine d'années auparavant, correspond au double des premiers découpages parcellaires opérés à la fin du XVIIe siècle : 50 pieds pour chaque parcelle de l'îlot situé à l'ouest et 6 x 48 pieds et 3 x 61 pieds 6 pouces pour l'îlot situé à l'est de la rue Pierre-Chevry à la rue Florent-Gariou. Les acquéreurs ou plutôt les arrenteurs des lots résident à Paimbœuf ; la moitié sont déjà propriétaires de maisons au nord de part et d'autre de la rue du Général-De-Gaulle, l'une du côté de la Loire, la seconde de l'autre côté de la rue communiquant en fond de parcelle à la rue Pierre-Jubau. Ils ne pourront idéalement étendre leurs acquisitions vers le sud au droit de leur première propriété mais ils en restent proches. Pour l'exemple, le boulanger Mathurin Hervé habite le n° 35 de la rue du Général-De-Gaulle ; il arrente le lot n° 19 rue Pierre-Jubau.

Période(s) principale(s) : 4e quart 18e siècle

Description

L'échelle des parcelles aurait pu induire une autre manière de bâtir, de distribuer, d'orner ; il n'en a rien été. Les maçons vont doubler la maison type, deux corps de bâtiment de plan en L articulés par un ou plusieurs escaliers en charpente accessible du passage ou de la cour, qui, affrontés, forment un ensemble de plan en U ; les trois premières maisons à l'est n° 1-3, n° 5 et n° 7 contraintes par l'étroitesse parcellaire ou le jeu de la copropriété y échappent. La prégnance des savoir-faire locaux, le mimétisme et l'importance de la fonction locative figent la distribution. Seul emprunt lié à l'importance de la largeur des parcelles, la porte cochère ; elle donne accès à la cour, cette dernière précédant un petit jardin d'agrément et un jardin potager aux limites sud de la parcelle entourée de mur. Les maisons d'angle ne sont pas concernées : la maison n° 35, malgré l'illusion entretenue en façade sur la rue Pierre-Jubau, n'est pas traversée par un passage cocher ; la porte ouvre sur le corps de l'escalier. De nouveaux gabarits émergent, des maisons de trois étages pour un nombre de travées variant de trois à sept ; cinq travées, trois étages carrés, un étage en surcroît avec lucarnes passantes pour la maison n° 19 (voir la carte postale



La rue Pierre-Jubau, vue prise du n° 23 (à droite) vers le n° 1, au centre la maison n° 19 (actuellement détruite).) ; trois travées, trois étages carrés pour la maison n° 27 ; quatre travées, deux étages carrés, un comble à surcroît, pour le n° 23 ; sept travées, deux étages carrés et un étage en surcroît pour la maison n° 9. La contrainte de bâtir dans l'année n'est pas liée à une obligation de façade, du moins les archives ne le précisent-elles pas. Pourtant l'unité des façades des maisons n° 11, n° 15, n° 27, n° 29, n° 31, n° 33, n° 35 pourrait le laisser croire. Nous pourrions également y associer les deux maisons n° 13 et n° 25-25 bis malgré l'absence des petites fenêtres carrées de l'étage en surcroît remplacées par d'imposantes lucarnes passantes sur le modèle de celles élevées rue Général-de-Gaulle. L'arc segmentaire et la plate-bande droite sont indifféremment utilisés en façade sur la rue. Les maisons d'angle (n° 23 et n° 25-25 bis) disposant de deux façades, l'une sur la rue Pierre-Jubau, la seconde sur la rue Pierre-Chevry, combinent la maison, des petits logements annexes sur la rue Pierre-Chevry et des activités artisanales (forge).

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : gneiss ; granite ; tuffeau ; moellon

Matériau(x) de couverture : tuile mécanique, ardoise

Plan : plan régulier en U

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, 2 étages carrés, 3 étages carrés, étage en surcroît

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; appentis ; toit en pavillon

Escaliers : escalier dans-œuvre

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété du département, propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- Etude de Me Jacques Charles Trastour aîné. Arrentement des lots au sud de la rue Destin et de la rue Neuve proposé par François Devarneau, demeurant rue de l'Eglise à Paimboeuf et procureur de Michelle Grou demeurant au Port au Vin de Nantes. Actes passés entre le 1er octobre 1779 et le 8 décembre 1779. Archives départementales de Loire-Atlantique, Nantes : 4 E 90/41
- Copie de lettres envoyées par Michelle Grou au sujet du lotissement. 1779-1780. Archives départementales de Loire-Atlantique, Nantes : 1 E 757
-

articles 167 à 172, rue Destin. Article 173 à 180, rue Neuve : Etude de Me Trastour. Aveu rendu au marquisat de la Guerche par Michelle Grou sur les rentes foncières dues par les propriétaires des lots situés au sud de l'actuelle rue Pierre Jubau.15 février 1780.

Archives départementales de Loire-Atlantique, Nantes : 4 E 90 / 42

- Etude de Me Trastour. Articles 28 et 29 : Aveu rendu au marquisat de la Guerche par Michelle Grou.15 février 1780.

Archives départementales de Loire-Atlantique, Nantes : 4 E 90/42

- Registre de la contribution foncière établi en 1791, état de section n° 1, articles 117 à 126 ; état de section n° 2, articles 1 à 6.

Archives communales, Paimbœuf

Annexe 1

AD Loire-Atlantique. 4 E 90/41 : Etude de Me Jacques Charles Trastour aîné. Arrentement des lots au sud de la rue Destin et de la rue Neuve proposé par François Devarneau, demeurant rue de l'Eglise à Paimboeuf et procureur de Michelle Grou demeurant au Port au Vin de Nantes. Actes passés entre le 1er octobre 1779 et le 8 décembre 1779.

AC Paimboeuf. Registre de la contribution foncière établi en 1791. Etat de section n° 1 : articles 117 à 126. Etat de section n° 2 : articles 1 à 6.

1 - 1, 1bis, 3 rue Pierre-Jubau :

1779 : Terrain de 61 pieds et 1/2 de large sur 180 pieds de long (19,92 m. x 58,32 m.) arrenté par François Devarneau, procureur de Michelle Grou, le 1er octobre 1779 à Guillaume Annezo, Magdelaine Renée Hamon, René Annezo, son frère, prêtre à Saint-Aubin de Guérande, Jean Boullard, son beau frère, entrepreneur de maisons à Herbignac.

1791: article 126. ANEZEAU et BOULARD. 2 boutiques, une forge sur la rue, 3 chambres et un cabinet au-dessus, 2 chambres, 3 cabinets sur le derrière, 2 celliers et un jardin. 500 livres

5 - 7 rue Pierre-Jubau :

1779 : Terrain de 61 pieds et 1/2 de large sur 180 pieds de long (19,92 m. x 58,32 m.) arrenté par François Devarneau, procureur de Michelle Grou, le 18 octobre 1779 à Pierre Coindet, maçon entrepreneur de maison, Françoise Egron, sa femme, Martin Guineu, charpentier de navires, Perrine Gouret, sa femme.

5 rue Pierre-Jubau

1791 : COINET Pierre, maçon entrepreneur, qualifié d'architecte

2 boutiques sur la rue, 2 chambres au-dessus et grenier, 2 chambres derrière, 4 magasins et un petit jardin. 240 livres

7 rue Pierre-Jubau

1785 : Martin GUIENEU charpentier de navire, Perrine Gouret, sa femme.

1791 : THEBAUD Pierre marin, veuf de Perrine Gouret et père de leur fille mineure

2 boutiques sur la rue, 2 chambres au-dessus, une chambre basse une chambre sur le derrière, 5 petits celliers et un petit jardin. 260 livres.

9 rue Pierre-Jubau

1779 : Terrain de 61 pieds et 6 pouces de terre en largeur sur 180 pieds de long (19,92 m. x 58,32 m.) arrenté par François Devarneau, procureur de Michelle Grou, le 30 octobre 1779 à Pierre Marchais capitaine de navires, Victoire Marie Chauvreau, son épouse.

1791 : Veuve de Pierre DENIS aîné

4 chambres et boutiques sur la rue, 10 chambres au-dessus, 16 chambres sur le derrière, et grenier, 7 celliers une buanderie et un jardin

1000 livres.

11 rue Pierre-Jubau

1779 : Terrain de 61 pieds et 6 pouces de terre en largeur sur 180 pieds de long (19,92 m. x 58,32 m.) arrenté par François Devarneau, procureur de Michelle Grou, le 3 novembre 1779 à Julien Couraud, constructeur de navires.

1791 : article 122. Julien COURAUD. 3 boutiques sur la rue, 4 chambres au-dessus et grenier, 2 chambres basses et deux hautes sur le derrière, 4 petites chambres basses et 4 hautes sur la cour, plusieurs celliers et un jardin. 530 livres

13 rue Pierre-Jubau

1779 : Terrain de 48 pieds de large sur 180 pieds de long sous-arrenté (la moitié du terrain arrenté à Jean-Baptiste Croizet) par François Devarneau, procureur de Michelle Grou, le 28 décembre 1779 à Jean Gigand, marchand de vin, tonnelier, Marie Giraudeau, son épouse.

1791 : article 121. Veuve GIGAND

2 boutiques sur la rue Neuve, chambre cabinet et grenier au-dessus, 2 chambres basses, sur le derrière, chambre haute et grenier, un magasin, 3 celliers et un jardin ; 400 livres.

15 rue Pierre-Jubau

1779 : Terrain de 96 pieds de face sur 180 pieds de long (31,10 m. x 58,32 m.) arrenté par François Devarneau, procureur de Michelle Grou, le 3 novembre 1779 à Jean Baptiste Croiset, marchand poulieur.

1791 : article 120. Mineurs CROISET (ou Croiset, femme Moreau)

2 boutiques, 2 chambres, avec grenier et un terrain d'un quart de boissellée. 249 livres.

17 rue Pierre Jubau

1779 : Terrain de 48 pieds de face sur 180 pieds de long (15,55 m. x 58,32 m.) arrenté par François Devarneau, procureur de Michelle Grou, le 3 novembre 1779 à Jean-Marie Lucas, capitaine de navires, Catherine Villaine son épouse.

1791 : article 119. LUCAS négociant à Paimboeuf

11 chambres, 3chambres dans la cour avec un jardin. 600 livres.

19 rue Pierre-Jubau

1779 : Terrain de 48 pieds de face sur 180 pieds de long (15,55 m. x 58,32 m.) arrenté par François Devarneau, procureur de Michelle Grou, le 3 novembre 1779 à Mathurin Hervé, boulanger, Magdelaine Croizet, sa femme.

1791 : article 118. Mathurin HERVE

Sur la rue Neuve, 2 boutiques, six chambres et deux cabinets ; sur le derrière, douze chambres, 6 celliers, 4 greniers, cour et jardin. 750 livres.

21, 23 rue Pierre-Jubau

1779 : Terrain de 96 pieds de face sur 180 pieds de long (31,10 m. x 58,32 m.) arrenté par François Devarneau, procureur de Michelle Grou, le 12 novembre 1779 à Jean-Baptiste Lecour Grandmaison, négociant et changeur du roi.

1791 : article 117. LECOUR négociant à Paimboeuf.

Sur la rue Neuve, 6 boutiques, 12 chambres, grenier ; sur la rue Bois Gautier, onze chambres, grenier, forge, cellier et magasin ; plus 24 chambres ou boutiques avec grenier, cellier et cour. 1700 livres

25, 25 bis rue Pierre-Jubau

1779 : Terrain de 50 pieds de face sur 180 pieds de long (16,2 m. x 58,32 m.) arrenté par François Devarneau, procureur de Michelle Grou, le 12 novembre 1779 à René Averty, négociant, Marguerite Pennetreau, sa femme (ou Penneteau ?)

1791 : article 1. René Averty négociant à Paimboeuf.

29 chambres sur un terrain de 30 toises de profondeur sur 8 toises 2 pieds de largeur, 2 cours et un jardin. 1000 livres

27 rue Pierre-Jubau

1779 : Terrain de 50 pieds de face sur 180 pieds de long (16,2 m. x 58,32 m.) arrenté par François Devarneau, procureur de Michelle Grou, le 28 novembre 1779 à François Forest, marchand, boucher (marié à Marguerite Boulige en 1777)

1791 : article 2. François FOREST marchand à Paimboeuf

26 chambres, 10 greniers, 2 écuries, 2 magasins, 6 celliers, une cour, sur un terrain de 30 toises sur 8 toises 2 pieds. 1190 livres

29 rue Pierre-Jubau

1779 : Terrain de 50 pieds de face sur 180 pieds de long (16,2 m. x 58,32 m.) arrenté par François Devarneau, procureur de Michelle Grou, le 8 décembre 1779 à Simon Guillaumin, négociant, Marie-Anne Galonnier, sa femme.

1791 : article 3. Veuve GUILLAUMIN ; la maison sera partagée en l'an 7 entre René Averty (un quart), Galonnier, horloger à Nantes (la moitié), Yvelain, chirurgien (un huitième) et Bourneuil (un huitième).

5 chambres basses, 5 chambres hautes, grenier au-dessus, 6 celliers, une cour, un jardin. 500 livres.

31 rue Pierre-Jubau

1779 : Terrain de 50 pieds de face sur 180 pieds de long (16,2 m. x 58,32 m.) arrenté par François Devarneau, procureur de Michelle Grou, le 21 novembre 1779 à Joseph Rochet Duroché, capitaine de navires (marié en 1765 à Jeanne Lehuédé).

1791 : article 4. ROCHET Joseph père, demeurant à l'Amérique.

5 chambres basses, 8 chambres hautes, 8 greniers, 2 celliers, une cour, un jardin. 500 livres.

33 rue Pierre-Jubau

1779 : Terrain de 50 pieds de face sur 180 pieds de long (16,2 m. x 58,32 m.) arrenté par François Devarneau, procureur de Michelle Grou, le 21 novembre 1779 à René Lehuédé ancien capitaine de navires, Mary Dardry sa femme.

1791 : article 5. LEHUEDE René

9 chambres basses, 3 hautes et 5 greniers, 2 celliers et une cour. 500 livres.

35 rue Pierre-Jubau

1791 : article 6. Jean-Pierre LOUVEL commissaire des classes de la marine

6 chambres basses, 6 hautes, grenier, 3 celliers, cour et jardin. Terrain de 30 toises de profondeur sur 8 toises 2 pieds de largeur (16,2 m. x 58,32 m.). 500 livres

L'acte d'arrentement concernant le dernier lot (n°35) ne figure pas dans les archives, mais il est précisé que le terrain n°33 est mitoyen du lot acquis par Jean-Pierre Louvel et l'a été rendu au Marquis de Bruc par Michelle Grou en 1780 précise que le terrain n°35 a été arrenté par Jean-Pierre Louvel, commissaire de la marine, le 30 novembre 1779.

Annexe 2

Cotes extraites des archives notariales concernant directement ou indirectement le lotissement jusqu'à la Révolution.

1, 3 rue Pierre-Jubau :

AD Loire-Atlantique. 4 E 90/42 : Etude de M^o Trastour. Marché de construction passé entre Guillaume Annezo et Magdeleine Renée Hamon sa femme avec quatre maçons associés, Pierre Sauvaget, Pierre Maillet, Jacques Drouet, André Leroy. 12 février 1780.

AD Loire-Atlantique. 4 E 90/44 : Etude de M^o Trastour. Marché passé par Guillaume Annezo pour extraire de la pierre dans le terrain nommé Bergopzoom au haut Paimboeuf. 26 janvier 1785.

AD Loire-Atlantique. 4 E 90/44 : Etude de M^o Trastour. Aveu rendu au marquis de Bruc par René Annezo, prêtre-vicaire à Saint-Aubin de Guérande (la moitié) et par Jean Boulard entrepreneur de maison à Herbignac (autre moitié acquisition de Guillaume Annezo son beau-frère en 1783). Une maison consistant en 3 chambres basses, allée à l'occident, 3 chambres hautes, grenier au-dessus ; 2 chambres basses au midi et 2 chambres au-dessus, puits les joignant, jardin. 28 septembre 1785.

5 rue Pierre-Jubau :

AD Loire-Atlantique. 4 E 90/44 : Etude de M^o Trastour. Aveu rendu au marquis de Bruc par Pierre Coindet entrepreneur de maisons et Françoise Egron sa femme demeurant rue Neuve. La moitié d'un terrain (l'autre moitié appartenant à Martin Guieneu) sur lequel ont été bâtis plusieurs chambres hautes et basses, cellier, cour et jardin. 31 juillet 1785.

7 rue Pierre-Jubau

AD Loire-Atlantique. 4 E 90/44 : Etude de M^o Trastour. Aveu rendu au marquis de Bruc par Perrine Gouret veuve de Martin Guieneu, demeurant rue Neuve. La moitié d'un terrain (l'autre moitié appartenant à Pierre Coindet) sur lequel ont été bâtis plusieurs chambres hautes et basses, cellier, cour, puits et jardin. 31 juillet 1785.

AD Loire-Atlantique. 1 J 21 : Cession de l'indivision et partage des biens entre Marie et Thomas Guiheneuf, héritiers de Martin Guiheneuf et Perrine Gouret leurs père et mère et Pierre Thébaud veuf de Perrine Gouret et père de leur fille mineure. Expertise par Jean Renaud , architecte et Jean Boutin, maçon. An 11.

9 rue Pierre-Jubau

An 11 : la maison appartient à Julien Denis.

13 rue Pierre-Jubau

AD Loire-Atlantique. 4 E 90/44 : Etude de M^o Trastour. Aveu rendu au marquis de Bruc par Jean Gigand, tonnelier demeurant rue Neuve. Un canton de terre de 48 pieds de large sur 180 pieds de long sur lequel ont été construites deux chambres basses, allée entre deux, chambres hautes cellier, cour, puits, jardin. 31 juillet 1785

15 rue Pierre-Jubau

AD Loire-Atlantique. 4 E 91/11 : Etude de M^o Aubinais. Contrat de location passé par Marie Perrine Croizet, fille mineure de Jean Croizet et Marie Hervé sous tutelle de Mathurin Hervé, maître boulanger, sur la maison, logement, cour et jardin renfermé de murs, nouvellement bâtie ayant deux arcades de boutique et un grand portail au milieu donnant sur la rue et des logements au derrière vers midi. 7 mars 1783.

17 rue Pierre Jubau

AD Loire-Atlantique. 4 E 90/44 : Etude de M^o Trastour. Aveu rendu au marquis de Bruc par Jean-Marie Lucas capitaine de navires et Catherine Villaine, sa femme et Marie Villaine Veuve de Jean Baptiste Garlois. Une maison nouvellement bâtie consistant en deux chambres basses donnant sur la rue Neuve séparées par une allée dans laquelle est un escalier, deux chambres basses au midi des deux premières, trois chambres au-dessus donnant sur la rue, trois autres chambres au derrière vers midi, chambre et grenier au dessus, cour en laquelle sont des celliers, chambres latrines, puits et jardin. 2 septembre 1785.

19 rue Pierre-Jubau

En 1779, date de l'arrentement du terrain par Mathurin Hervé, ce dernier acquiert la même année la moitié de la maison n° 40 rue du Général-De-Gaulle et loue à partir de 1782 la maison n°35 rue du Général-De-Gaulle où il exerçait en tant que boulanger. On peut supposer l'achèvement de la construction de la maison de la rue Pierre-Jubau à cette date.

21, 23 rue Pierre-Jubau

AD Loire-Atlantique. 4 E 51/27 : Etude de M^o Frèrejouan. Marché passé par Jean-Baptiste Lecour Grandmaison, changeur du roi et négociant, pour l'extraction de 200 toises de pierre dans une carrière proche de celle ouverte par René Averty près du champ de foire de la ville, au preau du murier. 5 novembre 1780.

AD Loire-Atlantique. 4 E 51/29 : Etude de M^o Frèrejouan. Marché passé par Jean-Baptiste Lecour Grandmaison et René Averty pour l'extraction de la carrière de René Averty de 150 toises de pierre. 25 mai 1782.

AD Loire-Atlantique. 4 E 90/43 : Etude de M^o Trastour. Différents baux de location sur des pièces accessibles depuis la rue du Bois Gautier (actuellement rue Pierre-Chevry) passés en 1784 et 1785 avec des artisans : vitrier, scieur de long, maréchal-ferrant, J.B. Lecour Grandmaison demeurant dans son appartement sur la rue Pierre-Jubau. En 1785,

construction sur la cour de cloisons en pan de bois condamnant le grand-portail sur la rue du Bois Gautier afin d'isoler une forge.

AD Loire-Atlantique. 4 E 90/44 : Etude de M^o Trastour. Marché de construction sur la rue Pierre-Jubau (n°21) par Jean-Baptiste Lecour Grandmaison pour Guillaume Cornet, forgeron. 22 septembre 1785.

25, 25 bis rue Pierre-Jubau

AD Loire-Atlantique. 4 E 51/27 : Etude de M^o Frèrejouan. Marché passé par René Averty pour l'extraction de 120 toises de pierre dans la carrière ouverte près du champ de foire. 12 novembre 1780.

AD Loire-Atlantique. 4 E 51/28 : Etude de M^o Frèrejouan. Marché passé entre René Averty, négociant et Pierre Dodin et Pierre Favereau maçons, pour la construction d'un magasin *dans la cour de la maison qu'il fait actuellement bâtir* et d'un logement de commodité composés de plusieurs latrines, couverts en tuile. Les maçons utiliseront soit la terre, soit le mélange chaux et sable pour lier les pierres selon la décision du sieur Averty. 1er mai 1781.

AD Loire-Atlantique. 4 E 90/29 : Etude de Maître Trastour. Location par René Averty de deux pièces séparées par un couloir dans lequel se trouve l'escalier, au rez-de-chaussée de la maison neuve. 26 novembre 1781.

AD Loire-Atlantique. 4 E 51/32 : Etude de M^o Frèrejouan. Location rue Neuve (actuelle rue Pierre-Jubau dans la maison de René Averty de 2 pièces au rez-de-chaussée, de celliers, d'un accès au puits et au latrines. 24 novembre 1788.

Annexe 3

AD Loire-Atlantique. 4 E 90/42 : Etude de Me Trastour. Marché passé pour la construction de la maison n° 1, 3 rue Pierre-Jubau entre Guillaume Annezo, forgeron et Magdeleine Renée Hamon sa femme et quatre maçons associés, Pierre Sauvaget, Pierre Maillet, Jacques Drouet, André Le Roy. 12 février 1780.

Savoir est que les dits Sauvaget, Maillet, Drouet et Le Roy se sont obligés de bâtir une maison au sieur et demoiselle Annezo sur l'arrentement qu'ils ont fait d'avec la demoiselle Grou, laquelle consistera seulement dans les quatre principaux murs, lesquels auront vingt pieds de haut aux basses longues, et au-dessus séparé de la rue qui sera au nord, les pignons à la hauteur suffisante pour donner l'égoût à la couverture qui sera en tuile ou en ardoise à l'option du dit sieur Annezo, lesquels dits murs auront en leur fondement vingt six pouces de large de manière qu'au rez-de-chaussée ils n'auront que vingt deux pouces en observant le bâtiment ordinaire.

Secondement les preneurs s'obligent de faire les dits quatre murs à la longueur qui leur sera fixé par le sieur Annezo dès le commencement dans lesquels ils y pratiqueront les portes, fenêtres et cheminées que le sieur Annezo désirera, lequel leur en prescrira la grandeur par écrit de sa main et les endroits où il voudra que les unes ou les autres soient faites, les dits preneurs ayant intention de noyer les cheminées dans les murs et d'une grandeur suffisante afin qu'on puisse les faire ramoner pour éviter les incendies.

Troisièmement les dits murs seront bâtis à terre, chaux, sable, le tout étant fourni par les sieurs et demoiselle Annezo c'est à dire sur le sus dit terrain arrenté, de la terre sera tirée par les preneurs et à leur frais sur le même terrain et entendrait que le sieur Annezo désire faire une fontaine, qu'il leur fixera dès le commencement de la dite bâtisse sans que les preneurs soient tenus à combler la dite ouverture au cas que le sieur Annezo ne trouva pas de fondement pour sa fontaine ni faire ladite fontaine comme n'étant pas du marché.

Quatrièmement les sieurs et demoiselle Annezo seront tenus de fournir à leur frais la pierre chaux et sable sur le lieu c'est à dire sur terrain leur arrenté par la demoiselle Grou pour ensuite être pris et employé par les preneurs aussi à leur frais pour la construction des susdits quatre murs de manière que les quatre ouvriers ne seront tenus à aucun charois de bœuf de quelque espèce que ce soit.

Cinquièmement, il sera employé au portes, fenêtres des grisons et tufeaux qui seront fournis par les sieurs et demoiselle Annezo et à leur frais, lesquels tufeaux seront taillés par les entrepreneurs sans espoir de récompense, les grisons seront fournis tout taillés par les sieurs et demoiselle Annezo et au cas qu'ils les fournissent brut et qu'ils soient ensuite taillés par les preneurs ils en seront payés vingt sols par pièce outre le prix convenu ci après.

Sixièmement les preneurs après les murs finis seront tenus de les enduire en dehors et en dedans et blanchir le tout en dedans en les différentes chambres qui y seront pratiquées, la chaux et sable leur étant comme devant fournis par les sieur et demoiselle Annezo, lesquels preneurs, seront également tenus de carreler deux chambres soit en haut ou en bas à la volonté des sieurs et demoiselle Annezo, sans autre espoir de récompense, les carreaux leur étant fournis par les dits Annezo.

Septièmement convenus que les entrepreneurs couvriront ledit appartement au cas qu'il est fait en tuile, laquelle leur sera fournie par le dit Annezo comme aussi s'il fait couvrir en ardoise elle sera à ses frais, les entrepreneurs n'y seront pour rien en le dit cas.

Huitièmement a été convenus que les sus dits murs ainsi que la cheminée volante ci après mentionnée seront faits et parfaits au premier juin prochain parce que toutefois les sieurs et demoiselle Annezo ne laisseront pas manquer les preneurs d'aucun matériaux, et en cas qu'ils négligeront les fournitures auxquelles ils sont tenus, le renable retardera d'autant, sans qu'on puisse demander le moindre dédommagement de part ni d'autre.

Neuvièmement les preneurs ne pourront rien exiger pour les ouvrages mentionnés ci dessus et la cheminée volante [forge] pour servir à l'état dudit sieur Annezo dont les matériaux leurs seront fournis entièrement par le propriétaire lesquels entrepreneurs seront dispensés d'oter les remblais qui se trouveront en le dit appartement mais seulement...les places

Au surplus a été le présent marché fait et arrêté entre partie pour et moyennant la somme de six livres par toise des dits murs plein comme vide, les cheminées développées suivant l'usage et au cas que le sieur Annezo désirerait faire exaucer les murs des basses longues au-dessus de vingt pieds comme il est ci devant dit il paiera sept livres de la toise du dit exaucement seulement et des augmentations qui pourraient en résulter en les pignons tout lequel toisé en grand peut produire environ cents toises sans que la présente déclaration puisse nuire ni préjudicier aux parties.

Convenu en outre entre parties que le dit sieur Annezo et son épouse paieront la somme de cent livres aux entrepreneurs aussitôt que l'ouvrage sera commencé , cent cinquante livres deux mois après et le restant après le renable accepté et fini.

...signé Magdeleine René Hamon, Guillaume Annezo, Pierre François Maillet, Mathieu Bernard pour Sauvaget, François Devarneau pour Drouen (eu ?), Pierre Augustin Gouret pour Le roy, Aubinais et Trastour les deux notaires.

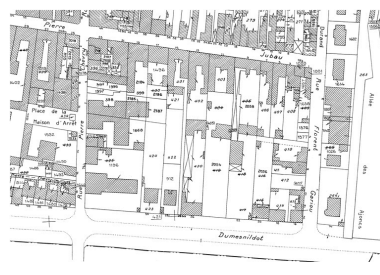
Illustrations



L'emprise du lotissement sur le plan cadastral, 1999.
 Dess. Élodie Rama
 IVR52_20094401694NUCA



Plan cadastral, 1999, détail (Ouest).
 Phot. Denis Pillet
 IVR52_20034400114NUCA



Plan cadastral, 1999, détail (Est).
 Autr. Direction générale des impôts,
 Phot. Denis (reproduction) Pillet
 IVR52_20034400115NUCA



Vue aérienne 2010 : la façade nord du lotissement sur la rue Pierre-Jubau (Ouest).
 Phot. Élodie Rama
 IVR52_20104402756NUCA



Vue aérienne, 1998, la façade postérieure des maisons adressées du n° 35 au n° 25 rue Pierre-Jubau.
 Phot. Christophe Yvernogeu
 IVR52_20054401345NUCA



Vue aérienne 2010 : la façade nord du lotissement sur la rue Pierre-Jubau (Est).
 Phot. Élodie Rama
 IVR52_20104402755NUCA



Vue aérienne, 1998, la façade postérieure des maisons adressées du n° 1 au n° 23 rue Pierre-Jubau.
 Autr. Christophe Yvernogeu,
 Phot. François Lasa
 IVR52_20054401342NUCA



La rue Pierre-Jubau vue du n° 35 (à droite) vers le n° 1.
 Autr. Fernand Chapeau, Phot. Denis (reproduction) Pillet
 IVR52_20034401844NUCA



La rue Pierre-Jubau vue du n° 29 vers le n° 1.
 Autr. Artaud-Nozais, Phot. Denis (reproduction) Pillet
 IVR52_20034401843NUCA



La rue Pierre-Jubau, vue prise du n° 23 (à droite) vers le n° 1, au centre la maison n° 19 (actuellement détruite).

Autr. Bertho, Phot. Denis
 (reproduction) Pillet
 IVR52_20034401845NUCA



La rue Pierre-Jubau du n° 3 (à gauche) vers le n° 35.

Autr. Fernand Chapeau, Phot.
 Denis (reproduction) Pillet
 IVR52_20034401840NUCA



La rue Pierre-Jubau, vue prise du n° 9 (à gauche) vers le n° 35.

Phot. Denis (reproduction) Pillet
 IVR52_20034401842NUCA



La rue Pierre-Jubau, vue prise du n° 17 vers le n° 35.

Autr. Fernand Chapeau, Phot.
 Denis (reproduction) Pillet
 IVR52_20034401841NUCA



La rue Pierre-Jubau, vue d'ensemble prise de la maison n° 1 vers le n° 35.

Phot. Denis Pillet
 IVR52_19954400170V



La maison n° 1, 1bis rue Pierre-Jubau.

Phot. Denis Pillet
 IVR52_20044401935NUCA



La maison n° 3 rue Pierre-Jubau.

Phot. Denis Pillet
 IVR52_20044401936NUCA



La maison n° 5 rue Pierre-Jubau.

Phot. Denis Pillet
 IVR52_20044401937NUCA



La maison n° 7 rue Pierre-Jubau.

Phot. Denis Pillet
 IVR52_20044401938NUCA



Les façades postérieures des maisons
 n° 1 à 7 rue Pierre-Jubau, vue
 prise du jardin de la maison n° 5.

Phot. François Lasa
 IVR52_19984400543V



La maison n° 9 rue Pierre-Jubau.

Phot. Denis Pillet
 IVR52_20044401939NUCA



La façade postérieure de l'immeuble
 n° 9 rue Pierre-Jubau (actuellement
 école du Sacré Cœur), vue prise
 du jardin de la maison n° 5.

Phot. François Lasa
 IVR52_19984400542V



La maison n° 11 rue Pierre-Jubau.

Phot. Denis Pillet
 IVR52_20044401940NUCA



La maison n° 11, vue prise de la cour.

Phot. Denis Pillet
 IVR52_19944401265X



La maison n° 13 rue Pierre-Jubau.

Phot. Denis Pillet
 IVR52_20044401941NUCA



La maison n° 15 rue Pierre-Jubau.

Phot. Denis Pillet
 IVR52_20044401942NUCA



La façade postérieure de la
 maison n° 15 rue Pierre-Jubau.

Phot. François Lasa
 IVR52_19984400540V



La maison n° 17 rue Pierre-
 Jubau (actuellement tribunal).

Phot. Denis Pillet
 IVR52_20044401943NUCA



La maison n° 17 rue Pierre-Jubau : les dépendances.
 Phot. François Lasa
 IVR52_19984400539X



Vue des maisons n° 9, n° 11, n° 13, n° 15, n° 17 rue Pierre-Jubau en arrière-plan.
 Phot. Denis Pillet
 IVR52_20034400473NUCA



La maison n° 19 rue Pierre-Jubau (reconstruite).
 Phot. Denis Pillet
 IVR52_20044401944NUCA



Les façades de la maison et de l'atelier n° 21 rue Pierre-Jubau.
 Phot. Denis Pillet
 IVR52_20044401945NUCA



La maison n° 23 rue Pierre-Jubau.
 Phot. Denis Pillet
 IVR52_20044401946NUCA



La maison n° 25-25 bis rue Pierre-Jubau.
 Phot. Denis Pillet
 IVR52_20044401970NUCA



La maison n° 25 rue Pierre-Jubau, les logements en retour sur la rue Pierre-Chevry .
 Phot. Denis Pillet
 IVR52_20044401951NUCA



la maison n° 27 rue Pierre-Jubau.
 Phot. Denis Pillet
 IVR52_20044401971NUCA



La maison n° 27, vue prise depuis la cour.
 Phot. François Lasa
 IVR52_19984400533V



La maison n° 29 rue Pierre-Jubau (reconstruite).
Phot. Denis Pillet
IVR52_20044401972NUCA



La maison n° 29 rue Pierre-Jubau, vue prise depuis la cour.
Phot. François Lasa
IVR52_19984400532V



La maison n° 31 rue Pierre-Jubau.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20044401973NUCA



La maison n° 31 rue Pierre-Jubau, vue prise depuis la cour.
Phot. François Lasa
IVR52_19984400531V



La maison n° 33 rue Pierre-Jubau.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20044401975NUCA



La maison n° 33, vue prise depuis le jardin.
Phot. François Lasa
IVR52_19984400524V



La maison n° 35 rue Pierre-Jubau.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20044401976NUCA



La maison n° 35 rue Pierre-Jubau, vue prise depuis le jardin.
Phot. François Lasa
IVR52_19984400556VA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Paimbœuf : présentation de l'aire d'étude (IA44004533) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Paimbœuf

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Îlot 11, 1 à 23 rue Pierre-Jubau ; rue Pierre-Chevry ; 16 à 30 boulevard Dumesnidot ; rue Florent-Gariou, Paimbœuf (IA44004707) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Paimbœuf, 1 à 23 rue Pierre-Jubau , rue Pierre-Chevry , 16 à 30 boulevard Dumesnidot , rue Florent-Gariou

Îlot 12, 25 à 35 rue Pierre-Jubau ; 2 à 18 rue Pierre-Chevry ; 34 à 48 boulevard Dumesnidot ; rue Constant-Riou, Paimbœuf (IA44004708) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Paimbœuf, 25 à 35 rue Pierre-Jubau , 2 à 18 rue Pierre-Chevry , 34 à 48 boulevard Dumesnidot , rue Constant-Riou

Auteur(s) du dossier : Françoise Lelièvre

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



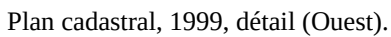
L'emprise du lotissement sur le plan cadastral, 1999.

IVR52_20094401694NUDA

Auteur de l'illustration : Élodie Rama

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan cadastral, 1999, détail (Est).

Référence du document reproduit :

- Plan cadastral, section A, 2e feuille, validé en 1999 ; extrait.
Archives communales, Paimbœuf

IVR52_20034400115NUCA

Auteur de l'illustration : Denis (reproduction) Pillet

Auteur du document reproduit : Direction générale des impôts

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives communales de Paimbœuf
 reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne 2010 : la façade nord du lotissement sur la rue Pierre-Jubau (Ouest).

IVR52_20104402756NUCA

Auteur de l'illustration : Élodie Rama

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne, 1998, la façade postérieure des maisons adressées du n° 35 au n° 25 rue Pierre-Jubau.

IVR52_20054401345NUCA

Auteur de l'illustration : Christophe Yvernogeu

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne 2010 : la façade nord du lotissement sur la rue Pierre-Jubau (Est).

IVR52_20104402755NUCA

Auteur de l'illustration : Élodie Rama

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne, 1998, la façade postérieure des maisons adressées du n° 1 au n° 23 rue Pierre-Jubau.

Référence du document reproduit :

- Vue aérienne. Prise de vue argentique, extrait du cliché n° IVR52_20054401351NUCA.
Région Pays de la Loire - Centre de ressources, Nantes

IVR52_20054401342NUCA

Auteur de l'illustration : François Lasa

Auteur du document reproduit : Christophe Yvernogeu

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La rue Pierre-Jubau vue du n° 35 (à droite) vers le n° 1.

Référence du document reproduit :

- Rue Pierre-Jubau. Carte postale, 1er quart 20e siècle.
Collection particulière, Lionel Houis

IVR52_20034401844NUCA

Auteur de l'illustration : Denis (reproduction) Pillet

Auteur du document reproduit : Fernand Chapeau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La rue Pierre-Jubau vue du n° 29 vers le n° 1.

Référence du document reproduit :

- Rue Pierre-Jubau. Carte postale, 1er quart 20e siècle.
Collection particulière, Lionel Houis

IVR52_20034401843NUCA

Auteur de l'illustration : Denis (reproduction) Pillet

Auteur du document reproduit : Artaud-Nozais

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La rue Pierre-Jubau, vue prise du n° 23 (à droite) vers le n° 1, au centre la maison n° 19 (actuellement détruite).

Référence du document reproduit :

- Rue Pierre-Jubau. Carte postale, 1er quart 20e siècle.
Collection particulière, Lionel Houis

IVR52_20034401845NUCA

Auteur de l'illustration : Denis (reproduction) Pillet

Auteur du document reproduit : Bertho

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La rue Pierre-Jubau du n° 3 (à gauche) vers le n° 35.

Référence du document reproduit :

- Carte postale, 2e quart 20e siècle.
Collection particulière, Lionel Houis

IVR52_20034401840NUCA

Auteur de l'illustration : Denis (reproduction) Pillet

Auteur du document reproduit : Fernand Chapeau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La rue Pierre-Jubau, vue prise du n° 9 (à gauche) vers le n° 35.

IVR52_20034401842NUCA

Auteur de l'illustration : Denis (reproduction) Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La rue Pierre-Jubau, vue prise du n° 17 vers le n° 35.

Référence du document reproduit :

- Carte postale, 2e quart 20e siècle.
Collection particulière, Lionel Houis

IVR52_20034401841NUCA

Auteur de l'illustration : Denis (reproduction) Pillet

Auteur du document reproduit : Fernand Chapeau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La rue Pierre-Jubau, vue d'ensemble prise de la maison n° 1 vers le n° 35.

IVR52_19954400170V

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 1, 1bis rue Pierre-Jubau.

IVR52_20044401935NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 3 rue Pierre-Jubau.

IVR52_20044401936NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 5 rue Pierre-Jubau.

IVR52_20044401937NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 7 rue Pierre-Jubau.

IVR52_20044401938NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les façades postérieures des maisons n° 1 à 7 rue Pierre-Jubau, vue prise du jardin de la maison n° 5.

IVR52_19984400543V

Auteur de l'illustration : François Lasa

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 9 rue Pierre-Jubau.

IVR52_20044401939NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La façade postérieure de l'immeuble n° 9 rue Pierre-Jubau (actuellement école du Sacré Cœur), vue prise du jardin de la maison n° 5.

IVR52_19984400542V

Auteur de l'illustration : François Lasa

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 11 rue Pierre-Jubau.

IVR52_20044401940NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 11, vue prise de la cour.

IVR52_19944401265X

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 13 rue Pierre-Jubau.

IVR52_20044401941NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 15 rue Pierre-Jubau.

IVR52_20044401942NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La façade postérieure de la maison n° 15 rue Pierre-Jubau.

IVR52_19984400540V

Auteur de l'illustration : François Lasa

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 17 rue Pierre-Jubau (actuellement tribunal).

IVR52_20044401943NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 17 rue Pierre-Jubau : les dépendances.

IVR52_19984400539X

Auteur de l'illustration : François Lasa

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des maisons n° 9, n° 11, n° 13, n° 15, n° 17 rue Pierre-Jubau en arrière-plan.

IVR52_20034400473NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 19 rue Pierre-Jubau (reconstruite).

IVR52_20044401944NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les façades de la maison et de l'atelier n° 21 rue Pierre-Jubau.

IVR52_20044401945NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 23 rue Pierre-Jubau.

IVR52_20044401946NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 25-25 bis rue Pierre-Jubau.

IVR52_20044401970NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 25 rue Pierre-Jubau, les logements en retour sur la rue Pierre-Chevry .

IVR52_20044401951NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



la maison n° 27 rue Pierre-Jubau.

IVR52_20044401971NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 27, vue prise depuis la cour.

IVR52_19984400533V

Auteur de l'illustration : François Lasa

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 29 rue Pierre-Jubau (reconstruite).

IVR52_20044401972NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 29 rue Pierre-Jubau, vue prise depuis la cour.

IVR52_19984400532V

Auteur de l'illustration : François Lasa

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 31 rue Pierre-Jubau.

IVR52_20044401973NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 31 rue Pierre-Jubau, vue prise depuis la cour.

IVR52_19984400531V

Auteur de l'illustration : François Lasa

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 33 rue Pierre-Jubau.

IVR52_20044401975NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 33, vue prise depuis le jardin.

IVR52_19984400524V

Auteur de l'illustration : François Lasa

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 35 rue Pierre-Jubau.

IVR52_20044401976NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La maison n° 35 rue Pierre-Jubau, vue prise depuis le jardin.

IVR52_19984400556VA

Auteur de l'illustration : François Lasa

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation